



Projet de parc éolien de **Louin**

LETTRE D'INFO N°3 · Avril 2022

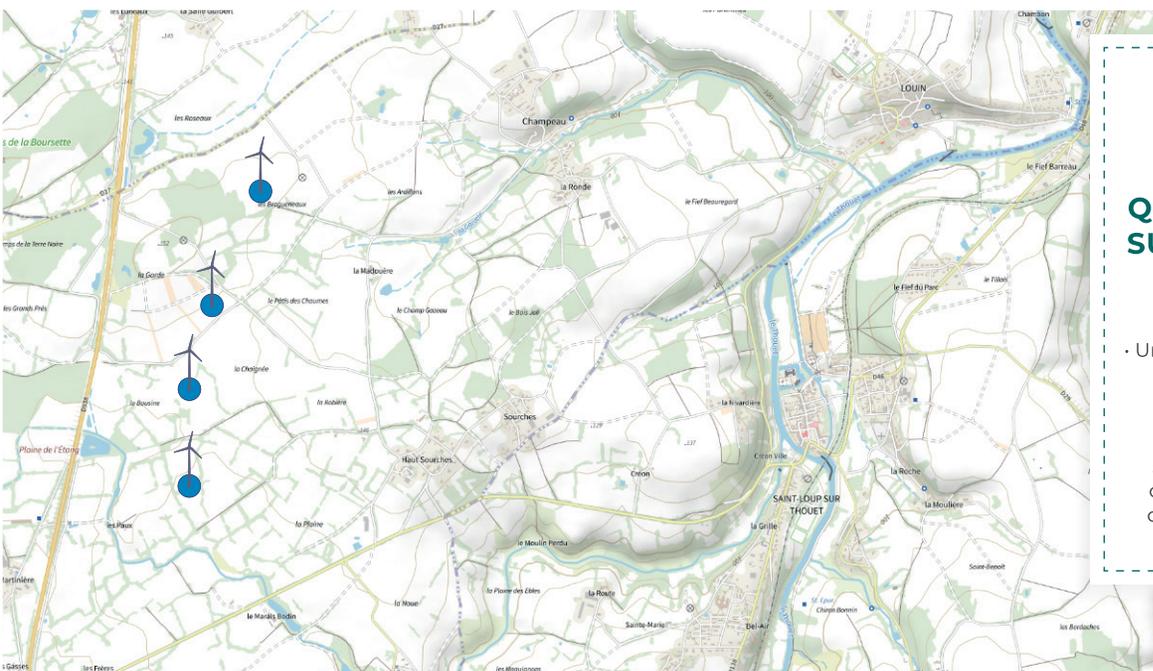
Eolise est une **société française**, indépendante et poitevine spécialisée dans le **développement de projets éoliens et photovoltaïques**. Localisée à Chasseneuil-du-Poitou, elle conduit des projets en Nouvelle-Aquitaine et Centre-Val de Loire.

Eolise profite donc d'un **ancrage local**, mais aussi d'une **solide expérience dans le développement de projets d'énergies renouvelables**. L'équipe salariée, composée d'une dizaine de collaborateurs, réside en Poitou-Charentes. Elle **privilégie le travail avec des entreprises locales, créatrices d'emplois** dans le territoire des projets développés.



Depuis fin 2017, l'équipe d'Eolise travaille **au développement d'un parc éolien sur les communes de Louin et Airvault (Tessonnière)**. Vous avez pu suivre les différentes étapes de développement du projet via la diffusion des précédentes lettres d'information, distribuées en mars 2019 et juin 2020. **Les expertises ont permis de confirmer l'intérêt de la zone et sa compatibilité avec les enjeux paysagers, de la faune, de la flore et du patrimoine local.**

En novembre 2021, après plus de deux ans d'enregistrement, **le mât de mesure de vent a été démonté**. Celui-ci nous a permis de **confirmer le potentiel énergétique de la zone, de sélectionner le gabarit des éoliennes et de les positionner**. Ainsi, le territoire sera en mesure de produire une électricité renouvelable et locale à partir du gisement de vent !



QUELLES ÉOLIENNES SUR LE TERRITOIRE ?

- **4 éoliennes** de 200 m de hauteur totale
- Une **puissance unitaire de 5,7 MW**, soit un total de 22,8 MW
- Une **production énergétique de 52 300 MWh par an**, soit l'équivalent d'environ 30 % de la consommation électrique de la Communauté Communes Airvadais-Val du Thouet

Les détails du projet sont disponibles sur www.eolise.fr/projets/louin/

DÉROULÉ PRÉVISIONNEL DU PROJET



LES ÉOLIENNES, ÇA FAIT DU BRUIT ?

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) considère que les **émissions acoustiques audibles des éoliennes** sont « **très en-deçà de celles de la vie courante** ».

A 500 mètres d'une éolienne, le **bruit d'une éolienne est évalué à environ 40 décibels** (à titre de comparaison, le bourdonnement d'un frigo produit 40 décibels et un klaxon 95 décibels).



LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DU PROJET

L'installation des éoliennes est soumise à **différentes taxes** au profit des communes du projet et de la communauté de communes. La fiscalité représentera environ **140 000 € par an** pour le territoire de l'Airvaudais-Val du Thouet pendant toute la durée d'exploitation du parc éolien.

PROCHAINE ÉTAPE : L'ENQUÊTE PUBLIQUE !



Photomontage du Parc éolien de Louin réalisé en sortie du hameau de la Guichardière sur la D27.

Dans le cadre de l'instruction du projet, la **Préfecture se chargera d'organiser une enquête publique**. Les habitants et les élus des communes du projet, ainsi que des communes situées dans un rayon de 6 km autour du projet, seront conviés pour donner leur avis. Cela vous concerne toutes et tous, riverains et élus.

Des permanences auront donc lieu dans les différentes mairies pour recenser les observations de chacun. Nous vous informerons de cette étape importante.

RESTONS EN CONTACT

Marc-Alexandre GUILBARD · Chef de projet · Baptiste WAMBRE · Responsable développement ·

Téléphone : **05 49 38 88 25** · Courriel : ma.guilbard@eolise.fr

Eolise SAS · 3, av. Gustave Eiffel · 86 360 Chasseneuil-du-Poitou

Cette lettre d'information est diffusée aux habitants des communes d'implantation potentielle et voisines, hors boîtes aux lettres "stop pub".